

Lancement de la concertation pour un schéma global de mouillage

Le Parc national des Calanques lance la **concertation** pour l'élaboration d'un schéma global d'organisation des mouillages à l'échelle de son territoire.

Les premiers **ateliers participatifs** réunissent les 20 et 21 septembre des représentants des différents usages nautiques (plaisanciers, pêcheurs, plongeurs, kayakistes et transporteurs de passagers) pour recueillir leurs expériences de mouillage dans les Calanques.

Un site d'information dédié (<http://mouillez-vous.fr/>) est également mis en ligne ce jeudi 20 septembre. Il permet au grand public de suivre l'avancée du projet et de participer à la concertation via un **outil cartographique innovant**.



LE SCHEMA ET SES OBJECTIFS

Le schéma d'organisation du mouillage dans le Parc national (cœur et aire maritime adjacente) a pour ambition de renouveler le cadre de l'accueil des activités nautiques en cohérence avec les enjeux de préservation de ce territoire d'exception. Trois objectifs sont poursuivis :

- Limiter l'impact des mouillages sur les habitats naturels des petits fonds côtiers
- Organiser la fréquentation pour réduire les pressions (ancrage, piétinement, débarquement) et pour préserver le caractère du Parc national.

Contact presse : Zacharie Bruyas
Tél : +33 (0)4 20 10 50 09 / 07 64 19 85 17
zacharie.bruyas@calanques-parcnational.fr

141, avenue du Prado - Bât A
13008 Marseille



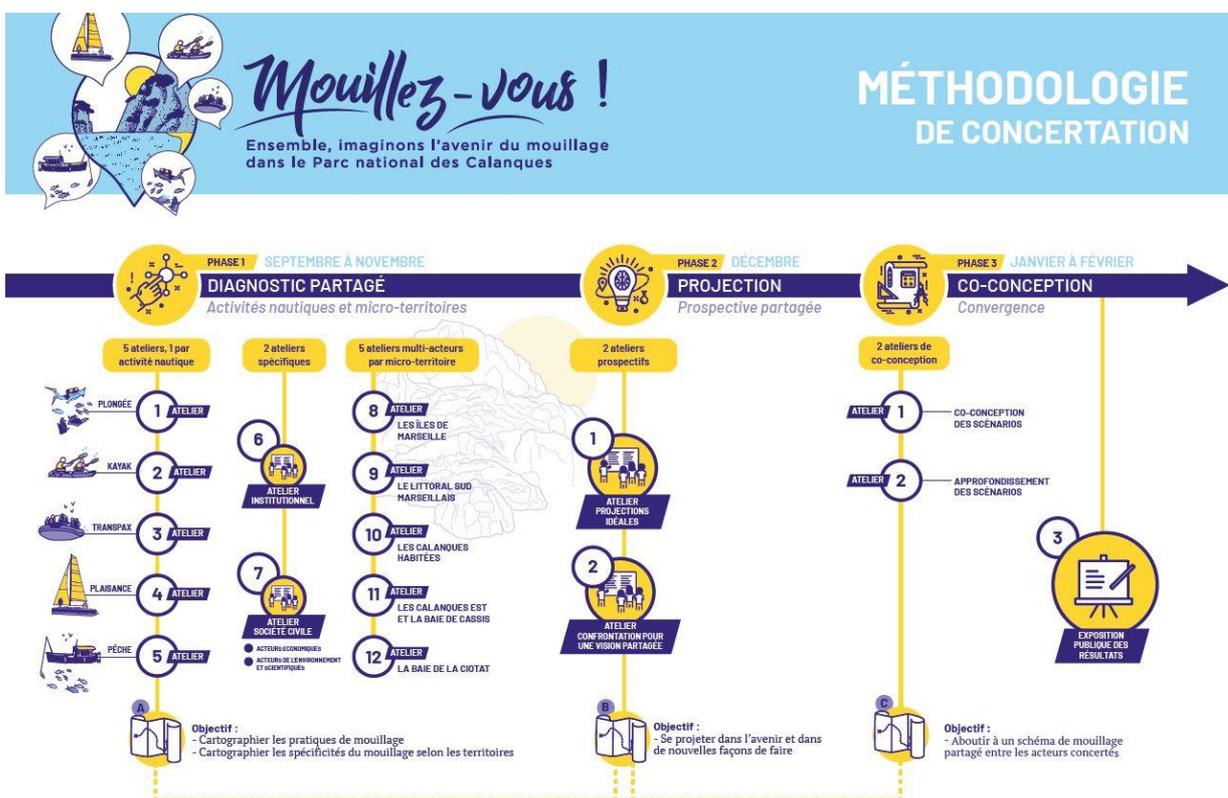
- Réduire et prévenir les conflits d'usages entre activités, peu compatible au sein d'un espace de ressourcement

Ce schéma se construit dans le cadre d'une large concertation avec les acteurs s'étendant sur environ dix mois. Il permettra de présenter des propositions d'organisation aux services de l'Etat compétents.

UNE CONCERTATION TERRITORIALE MULTI ACTEURS

Pilotée par le Parc national et animée par ses partenaires Indivisible et étrangeOrdinaire*, la concertation démarre en ces 20 et 21 septembre 2018 avec la tenue des ateliers par « activités nautiques ». Elle vise à amener les acteurs du territoire à partager les enjeux écologiques, sociaux et économiques du mouillage dans un espace naturel protégé à forte valeur patrimoniale, puis à construire ensemble des solutions concrètes pour concilier les activités nautiques avec la préservation des patrimoines, naturels, culturels et paysagers.

La concertation se poursuivra jusqu'au printemps 2019 et réunira progressivement l'ensemble des acteurs concernés : usagers, collectivités, services de l'Etat, associations environnementales, scientifiques et acteurs économiques. De nombreux ateliers de travail sont programmés pour parvenir à des propositions de scénarios d'organisation du mouillage, au cours de trois phases : « Diagnostic partagé », « Projection vers le futur » et « Co-conception ».



LA PARTICIPATION DU GRAND PUBLIC

A chaque phase de la concertation, le public navigant sera également associé grâce à un outil de cartographie participative, élaboré spécialement par le Parc national des Calanques et accessible depuis le site internet dédié : <http://mouillez-vous.fr/>

Les contributions recueillies permettront, en complément des travaux réalisés en atelier, de guider l'élaboration du schéma de mouillage.

La première phase de participation du public débute ce jeudi 20 septembre 2018 et se terminera le 22 octobre. Elle invite les internautes à décrire sur la carte leurs habitudes de mouillage par type d'activités.

Conformément au calendrier de la consultation, deux autres phases de participation du grand public seront ouvertes par la suite pour inviter le plus grand nombre à formuler et contribuer collectivement aux scénarios pour le futur.

Au terme de la démarche de concertation, tous les acteurs du Parc national des Calanques se seront mobilisés pour offrir à notre territoire un accueil marin de qualité et respectueux des habitats naturels !

Connectez-vous sur le site internet www.mouillez-vous.fr ! A votre carto !

Pour en savoir plus sur le Parc national : www.calanques-parcnational.fr

Suivez le Parc national sur Twitter : www.twitter.com/ParcCalanques

Rejoignez le Parc national sur Facebook : www.facebook.com/ParcNationalDesCalanques